

d'«énergie»); la JNOC joue un rôle de soutien et non un rôle opérationnel; de plus, elle n'a aucune activité en aval. À certains égards, ses responsabilités ressemblent beaucoup à celles de Petro-Canada au début.

En plus de pouvoir agir au nom du gouvernement japonais dans les transactions entre États, la JNOC peut réduire les risques que présentent, pour le secteur privé, certains projets d'exploration et de mise en valeur de longue durée, dont les résultats ne sont pas garantis. Comme elle finit par recouvrer une grande partie de son aide financière, elle peut libérer les crédits pour d'autres projets. En ne procédant que par associations avec le secteur privé, la société est assurée qu'une fois lancé, un projet sera mené à terme sans autre intervention directe du gouvernement.

La présence au conseil d'administration de la JNOC de deux vérificateurs responsables devant le ministre du Commerce international et de l'Industrie assure le contrôle permanent des activités financières de la société et de ses autres activités ayant des répercussions financières. Le gouvernement japonais est aussi tenu périodiquement au courant des activités et de la situation financière de la société, car celle-ci doit soumettre au même ministre ses budgets annuels, ses plans financiers et les états de ses profits et pertes.

C'est l'Agence des ressources naturelles et de l'énergie, elle-même une direction du ministère du Commerce international et de l'Industrie, qui veille à intégrer les activités de la JNOC à la stratégie d'ensemble du Japon en matière d'énergie. En établissant les objectifs des activités d'exploration et de production de la JNOC et en déterminant (de concert avec le ministère des Finances) l'importance et la nature du soutien financier fourni par la JNOC à ses partenaires du secteur privé, l'Agence exerce une profonde influence sur les activités de la société.

La JNOC appuie, dans le cadre de la politique énergétique du gouvernement, les initiatives privées d'exploration et de production pour répondre aux besoins du Japon en pétrole et en gaz naturel, et ce, d'une façon entièrement transparente et responsable.

E. Den norske stats oljeselskap a.s (Statoil)

Contexte

L'industrie pétrolière norvégienne se compose de plusieurs groupes: la société pétrolière nationale Statoil, créée en 1972; les sociétés pétrolières internationales comme Shell, BP, Conoco, Phillips et Elf Aquitaine; la société électrochimique norvégienne Norsk Hydro, qui fonctionne comme une entreprise privée, mais dont le principal actionnaire est le gouvernement norvégien; et Saga Petroleum, un consortium formé par des entreprises privées norvégiennes en activité dans la Mer du Nord (É.-U., ministère de l'Énergie, 1977).